

**DEC140851DR01**

**Décision portant nomination de M. Henri WILLIAM aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7227 intitulée Centre de recherche et de documentation des Amériques (CREDA)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité UMR7227 intitulée Centre de recherche et de documentation des Amériques (CREDA) et nommant M. Sébastien VELUT en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 22 juin 2009 ;

Considérant que M. **Henri WILLIAM** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, du 08 au 10 février 2005 et du 08 au 10 mars 2005,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. **Henri WILLIAM**, ATP1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7227 intitulée Centre de recherche et de documentation des Amériques (CREDA) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. **Henri WILLIAM** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. **Henri WILLIAM** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le

Sébastien VELUT

Directeur de l'UMR7227

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Marie-Christine LEMARDELEY,  
présidente de l'université Sorbonne nouvelle Paris 3